

YOGA SCHOOL BRETAGNE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vigueur au 01/02/2022

Préambule

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de YOGA SCHOOL BRETAGNE et de son client dans le cadre de la vente de ses prestations de services.

Toute prestation accomplie par YOGA SCHOOL BRETAGNE implique donc l'adhésion sans réserve du client/élève aux présentes conditions générales de vente.

La société YOGA SCHOOL BRETAGNE représentée par Madame Audrey FIORINI qui la dirige, est une société qui délivre à ses clients, particuliers ou professionnels, des prestations de services suivantes formation, cours de Yoga en ligne et soins, à distance par l'intermédiaire de différentes plateformes de communication, dont notamment, Zoom ainsi qu'en présentiel.

Article 1 - CONTENU

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de prestations de services par le prestataire à son client ci-désigné ensuite "L'élève". Elles concernent les services suivants : Prestations de formation Cours / Ateliers / Stages / Événements.

YOGA SCHOOL BRETAGNE se réserve le droit de modifier ou adapter ses Conditions Générales de Vente à tout moment et sans préavis, étant ici précisé, que les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site à la date de passation de la commande. Il est de la responsabilité de l'élève de consulter la mise à jour en vigueur sur le site :

<https://www.yogaschool.fr>

Les présentes conditions ne concernent que les prestations effectuées en France pour des acheteurs situés sur le territoire français. Pour toute prestation effectuée hors de France, ou pour un élève situé hors de France, il convient de le signaler pour obtenir un devis spécifique.

Article 2 - CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'élève s'inscrit à la formation en ligne à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui figure sur le site.

2.1 Cours de Yoga : L'inscription aux cours est ouverte à tous niveaux de pratiquants et nécessite une adhésion à YOGA SCHOOL BRETAGNE. Il est conseillé de choisir un cours qui correspond à son niveau de pratique et de suivre les directives de son enseignant. L'élève peut s'enregistrer en ligne ou cas exceptionnel directement auprès de son enseignant. L'inscription aux cours se fait en ligne ou par voie postale.

2.2 L'abonnement engage l'élève financièrement sur toute la durée choisie. L'élève règle la TOTALITE du montant de l'abonnement sélectionné en DEBUT d'abonnement. Des facilités de paiements peuvent être proposées engendrant des frais supplémentaires, mais l'abonnement COMPLET doit être réglé, indépendamment du fait que l'élève vienne ou non en cours, action qui est de sa responsabilité. L'option report de cours ne sera autorisée qu'en cas de maladie invalidante ou grossesse. En cas de fermeture momentanée de l'école le relais sera repris en ligne et donc aucun report supplémentaire ne pourra être accordé.

2.3 Les Matins de Vedanta : l'inscription vous permet d'accéder à 7 cours consécutifs. Il n'est pas possible de reporter les cours du mois précédent sur le mois d'après, tout crédit non utilisé est perdu.

2.4 Les Forfaits annuels sont valables 12 mois, aucun report, extension, remboursement ou transfert accordé pour ce tarif.

2.5 Le Pass Liberté est valable 12 mois, 1 mois de report accordé sur présentation de justificatif en cas d'invalidité totale à la pratique du yoga.

2.6. Ateliers ou stages de Yoga et Formation : L'inscription à l'atelier, au stage, à la Formation est ouverte à tous les pratiquants de yoga dans la limite du niveau requis (indiqué sur le descriptif) et des places disponibles. Il est recommandé à l'élève de se rapprocher de son enseignant pour vérifier que son niveau et ses attentes corresponde aux propositions faites. L'adhésion annuelle à la YOGA SCHOOL BRETAGNE donne droit à un tarif préférentiel MEMBRE pour les ateliers ou stages.

Article 3 - –PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le prix et les modalités de paiement des différents services sont accessibles sur le site <https://www.yogaschool.fr/> Les prix sont indiqués en euros et sont TTC. Le paiement peut s'effectuer par Carte Bancaire, par virement, par chèque ou en espèces. Le paiement par chèque se fait sur place ou par envoi postal par courrier à YOGA SCHOOL BRETAGNE, Coat Cren 56160 PLOERDUT. La validation de l'inscription n'est confirmée qu'après réception et bon encaissement du règlement. Un email de confirmation est alors envoyé. Le paiement en espèces est possible sur place auprès de nos enseignants, un reçu sur demande vous sera donné. Une facture pourra être établie sur demande spécifique à l'adresse suivante yogaschoolbretagne@gmail.com. En cas de rejet de prélèvements, 10€ de frais bancaires vous seront facturés. Toute annulation partielle ou totale de règlement sur notre site internet entraine 10€ de frais.

Suite à la commande, l'inscription à la Formation, Retraite est validée par la réception des bulletins d'inscription complétés et signés ou du devis accepté ou de la convention de formation signée. L'inscription et/ou le devis et/ou la convention doivent parvenir à la YOGA SCHOOL BRETAGNE au plus tard 10 jours ouvrables avant la date prévue pour la formation.

Dans tous les cas, la YOGA SCHOOL BRETAGNE adressera, au client, un email de convocation avec plan d'accès et les horaires de la formation.

Article 4 – INFORMATION SUR LA FORMATION

Lors de chaque temps de formation, l'élève doit émarger la feuille de présence qui seule fait foi de sa participation à la formation. L'absence d'émargement est assimilée à un non suivi de la formation.

A l'issue de la formation, est délivrée à l'élève, une attestation de présence et de suivi de la formation, et la certification le cas échéant.

Article 5 - PRIX

Le coût de la formation ne comprend pas les frais annexes (repas, transports, hébergement...) lesquels demeurent à la charge de l'élève. Le client s'engage à vérifier les pré-requis exigés, nécessaires à l'entrée en stage, atelier, retraites et formation.

Article 6 - PENALITES DE RETARD

Conformément à la loi, tout retard de paiement oblige le prestataire à facturer des pénalités de retard. Le taux des pénalités de retard est établi sur la base du taux minimum légal ; par ailleurs, le débiteur en retard sera tenu de régler au prestataire une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros ; au surplus, le prestataire sera fondé à suspendre l'exécution des prestations jusqu'à règlement complet de la facture impayée sans que cette inexécution puisse être considérée comme lui étant imputable.

Article 7 – MODALITES ET DELAIS DE PAIEMENT

Le règlement

Le règlement de la formation est à effectuer dans un délai de 30 jours maximum à compter de la date de facturation, comptant et sans escompte, à l'ordre de la YOGA SCHOOL BRETAGNE.

La prise en charge par l'OPCO

Il vous appartient d'effectuer préalablement la demande éventuelle de prise en charge de la formation auprès de votre OPCO.

En cas de non prise en charge par votre OPCO, la YOGA SCHOOL BRETAGNE vous facturera l'intégralité du coût de la formation.

En cas de prise en charge partielle par votre OPCO, la YOGA SCHOOL BRETAGNE vous facturera la différence entre le coût de la formation et le montant pris en charge par votre OPCO.

Seules étant prises en charge, les heures de formation réellement suivies par le ou les élèves, les heures d'absence vous seront alors facturées et payables comptant à réception de la facture. Cas des formations financées à titre individuel : l'intégralité du coût est due à l'inscription et doit être réglée soit par chèque à l'ordre de la YOGA SCHOOL BRETAGNE, soit par prélèvement automatique.

La facturation

En complément de la facture, les copies des émargements (ou des états de connexion pour le e-learning) et l'attestation de présence seront envoyées au client ou à l'OPCO en cas de subrogation de paiement. Les factures correspondent aux heures effectuées sur l'année civile.

Article 8 - DÉLAI DE RÉTRACTATION / ANNULATION REMBOURSEMENT DES SERVICES

Délai de rétractation

Conformément à l'article L 121 – 20 du Code de la Consommation, l'élève est informé qu'il dispose d'un délai de sept (7) jours francs à compter de la commande en ligne de la prestation de service pour exercer son droit de rétractation, sans pénalité et sans avoir à justifier d'un motif. Le droit de rétractation peut s'exercer par mail à l'adresse : yogaschool@gmail.com ou par lettre recommandée avec avis de réception adressée à YOGA SCHOOL BRETAGNE Coat Cren 56160 PLOERDUT. Lorsque le droit de rétractation est exercé, la YOGA SCHOOL BRETAGNE est tenu de rembourser l'élève de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Au-delà, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur.

Annulations - Absences du fait de l'élève

Cas général

Pour toute annulation moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, 20% du montant de la formation est dû en totalité à titre d'indemnité forfaitaire. Cette somme donnera lieu à une facture simple non imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue. Toute formation commencée est due en totalité.

Annulation Ateliers de Yoga avec des intervenants

Sauf cas de force majeure, l'élève qui annule un stage ou atelier avec un intervenant pourra se voir imputer des frais d'annulation dans les conditions suivantes : En cas d'annulation plus de 10 jours avant, vous serez remboursé du montant de votre paiement moins 25 euros de frais d'administration. En cas d'annulation dans les 3 à 10 jours avant, seule 80% du paiement sera remboursée. En cas d'annulation 72h ouvrés jours avant le début du stage ou de l'atelier, le paiement est non remboursable.

Cours de Yoga: aucun remboursement ne sera effectué. La date de fin n'est pas décalable. L'élève reconnaît avoir pris connaissance du planning ainsi que des conditions de paiements.

Annulation par l'élève pour raisons médicales ou professionnelles : L'arrêt de l'abonnement est possible seulement pour raison médicale ou professionnelle. Il n'est pris en compte qu'après réception d'une demande écrite par e-mail à yogaschoolbretagne@gmail.com, comprenant :

- L'envoi du certificat médical pour toute raison de santé
- L'envoi du justificatif de mutation ou de déménagement pour toute raison professionnelle.

La suspension intervient le mois suivant la réception de la demande écrite.

Aucune suspension ou arrêt d'abonnement n'est accordé sans demande écrite. Aucune suspension ou annulation n'est accordée sur les périodes précédents la date de la demande écrite : l'élève est tenu d'envoyer sa demande au moment T où il souhaite voir suspendre son abonnement. Les mois non utilisés précédents la demande écrite ne sont pas remboursés. Aucun remboursement ne sera effectué pour des raisons médicales antérieures à la commande de la prestation. L'élève reconnaît expressément en avoir été informé préalablement à la participation de ces cours, stages, ateliers et formations. L'élève déclare qu'il ne souffre d'aucun trouble physique ou psychique, ne suit aucun traitement médical spécifique et être parfaitement apte à la pratique du yoga. Si l'élève ne peut pas continuer pour de raisons physiques et sous réserve de présentation d'un certificat médical, Yoga School Bretagne proposera selon le cas soit une solution de remplacement soit un prolongement de l'abonnement ou un remboursement (Frais de résiliation anticipée demandé 30€). Si une adhérente commence une grossesse après avoir acheté un abonnement, elle doit le signaler sans délai à son professeur afin que celui-ci puisse l'accompagner au mieux

dans sa pratique et la conseiller au mieux, aucun remboursement ne sera fait si arrêt de la pratique sauf sur présentation de certificat médical.

Certifications

L'inscription est ferme et définitive. En cas de non passage de la certification, dans le cadre d'un dossier CPF et de non prise en charge de votre OPCO, l'intégralité du parcours (formation et certification) vous sera facturée.

CPF autonome

Toute absence ou annulation sera directement facturée au client mensuellement.

Annulations - Report du fait de l'organisme de formation

L'école se réserve le droit d'annuler les cours, stages, ateliers, perfectionnement, et formation s'il n'y a pas un minimum de 3 élèves et 6 pour les formations professionnelles, ou si l'intervenant se trouve dans l'impossibilité d'animer son stage. Cours de Yoga : Le cours qui est annulé ne sera pas déduit des abonnements et/ou des cartes. Aucun remboursement pour les abonnements annuels et illimités. Yoga School Bretagne se réserve le droit d'annuler définitivement des cours qui ont une participation régulière de moins de 3 personnes. Si un professeur ne peut plus animer son cours, Yoga School Bretagne fera de son mieux pour trouver un remplaçant temporaire ou définitif. Dans l'impossibilité de trouver des remplaçants, Yoga School Bretagne se réserve le droit de supprimer le cours temporairement ou définitivement. Yoga School Bretagne se réserve le droit de remplacer ses professeurs. Dans le cas où un professeur quitte l'école, quel qu'en soit la raison, aucun remboursement ne sera effectué. Ateliers de Yoga: En cas d'annulation et dans le cas où d'autres dates ne peuvent être proposées en remplacement, un remboursement du prix versé par l'élève sera effectué par Yoga School Bretagne.

Sauf impondérables, les dates de formation ne sont certaines qu'à partir du jour d'envoi des convocations à l'élève concerné. Jusqu'à l'envoi des convocations, la recherche du meilleur équilibre pédagogique des sessions peut entraîner la modification des dates de formation. Après l'envoi des convocations, un report peut intervenir dans des circonstances indépendantes de la YOGA SCHOOL BRETAGNE telle qu'une annulation tardive d'inscriptions...

En cas de changement de dates, le client a le choix entre le remboursement des sommes versées et le report de son inscription pour une action ultérieure. En cas d'annulation de la

formation par la YOGA SCHOOL BRETAGNE, le client sera intégralement remboursé du coût acquitté de la formation.

Cas de force majeure Yoga School Bretagne

Est libéré de ses obligations contractuelles en cas de survenance d'un événement de force majeure, ou de tout fait imputable à un tiers, ou toute autre circonstance ayant une cause extérieure et/ou indépendante du fait personnel de Yoga School Bretagne l'empêchant directement ou indirectement d'exécuter normalement ses obligations contractuelles. Les cas de force majeure comprendront, notamment, outre les cas reconnus par la jurisprudence, toute catastrophe naturelle, tout acte de guerre, atteintes à l'ordre public, épidémies, incendies, inondations et autres désastres, tout acte gouvernemental, toute grève sous quelque forme que ce soit et tout dysfonctionnement d'internet ou des réseaux. Dans l'hypothèse où un cas de force majeure empêche, retarde ou affecte l'exécution d'une obligation, tout retard ou défaut d'exécution de ses obligations ne peut donner lieu à des dommages et intérêts. Yoga School Bretagne ne pourrait en aucun cas être tenu responsable de problèmes techniques limitant l'accès aux services ou aux dommages causés au matériel ou à l'équipement de l'élève.

Article 9 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRES

Les engagements du prestataire constituent une obligation de moyens au terme de laquelle les prestations seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage ainsi, le cas échéant, que conformément aux conditions du contrat. Pour ce faire, le prestataire affectera à l'exécution des prestations les professionnels dotés des compétences requises pour assurer leur réalisation conformément à ses standards de qualité.

Article 10 – OBLIGATIONS DE L'ELEVE

Afin de faciliter la bonne exécution des prestations, l'élève s'engage :

- à fournir au prestataire des informations et documents complets, exacts et dans les délais nécessaires sans qu'il soit tenu d'en vérifier le caractère complet ou l'exactitude ;
- à prendre les décisions dans les délais et d'obtenir les approbations hiérarchiques nécessaires ;
- à désigner un correspondant investi d'un pouvoir de décision ;
- à faire en sorte que les interlocuteurs clés et le correspondant soient disponibles tout au long de l'exécution des prestations ;

- à avertir directement le prestataire de toute difficulté éventuelle relative à l'exécution des prestations.
- L'élève reconnaît que sa participation aux cours, stages, ateliers et formations de yoga demande un investissement personnel profond, une bonne condition physique. Tout comportement portant atteinte à sa propre sécurité, celle d'autrui (notamment consommation de drogues, alcool etc.) ou qui empêcherait le bon déroulement des cours, stages et/ou ateliers, sera sanctionné par l'exclusion définitivement de l'élève sans que ce dernier ne puisse prétendre au remboursement des sommes versées à YOGA SCHOOL BRETAGNE.
- Ponctualité : Les cours démarrent et terminent à l'heure. Passé la date de début de cours l'élève ne peut pas accéder à la salle qui sera fermée. Il est demandé à l'élève de respecter les horaires de début et de fin du cours afin de ne pas gêner son bon déroulement.
- Média : Tout enregistrement de quel sorte qu'il soit (son, vidéo, etc.) sans l'autorisation explicite écrite de YOGA SCHOOL BRETAGNE est strictement interdit

Article 11 – INFORMATIONS ET PUBLICITES

L'élève reconnaît et accepte :

- que les parties pourront sauf demande expresse contraire de l'autre partie, correspondre ou transférer des documents par courrier électronique circulant sur le réseau internet ;
- qu'aucune des parties n'exerce de maîtrise sur la capacité, la fiabilité, l'accès ou la sécurité de ces courriers électroniques ;
- que le prestataire ne saura être tenu pour responsables de toute perte, dommage, frais ou préjudice occasionnés par la perte, le retard, l'interception, le détournement ou l'altération de tout courrier électronique causés par un fait quelconque. De façon générale, les parties s'engagent à respecter la réglementation applicable à la protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Informations confidentielles

Chacune des parties s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles reçues de l'autre partie. Les informations confidentielles s'entendent des informations de toute nature, visuelles ou orales, sur quelque support que ce soit, relatives à la structure, l'organisation, les affaires, les politiques internes diverses, les projets et le personnel de chacune des parties. Sous réserve des exceptions visées ci-après, la présente obligation de confidentialité produira ses effets pendant la durée suivante : 1 an suivant le terme des prestations. Ont également un caractère confidentiel, le contenu des prestations ainsi que les rapports, courriers, informations, notes, devis, fournis par le prestataire au cours de l'exécution des prestations. Ces documents sont communiqués à l'élève pour un usage strictement interne et à la condition de ne pas les divulguer à des tiers ni de les annexer à un document qu'il serait

amené à produire. Si l'élève souhaite que tout ou partie de ces documents soient divulgués à/ou utilisés par un tiers, il doit en demander l'autorisation préalable par écrit au prestataire. Des modalités applicables à cette divulgation seront alors fixées.

Informations exclues

Les obligations et restrictions énoncées ci-dessus ne s'appliquent pas :

- aux informations confidentielles qui appartiennent au domaine public, ou ont été acquises librement avant le début de la prestation ;
- sont ou deviennent connues autrement qu'à la suite d'une violation du présent article ;
- sont ou deviennent connues grâce à d'autres sources non tenues à une restriction de divulgation ;
- ou doivent être communiquées en vertu d'une obligation légale ou professionnelle ou à la demande de toute autorité judiciaire ou réglementaire habilitée à exiger la divulgation des informations confidentielles.

Sous réserve de ses obligations en matière de confidentialité, le prestataire se réserve le droit d'exécuter des prestations pour des entreprises concurrentes de celle de l'élève.

Communication

Sauf avis contraire du client, la YOGA SCHOOL BRETAGNE peut mentionner le nom et le logo de l'entreprise cliente, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe et interne.

Article 12 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Au cas où l'une des recommandations du prestataire ou l'utilisation d'éléments livrés à la suite de l'une de ses préconisations impliquerait l'utilisation de biens, modèles, dessins, photographies, etc. faisant l'objet de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers, le prestataire informera l'élève de l'existence de ces droits et des conséquences de leur utilisation. Il appartiendra alors à l'élève et sous sa seule responsabilité de prendre toute mesure permettant l'utilisation de tels droits, notamment en négociant pour son propre compte les droits d'utilisation dans des conditions telles que le prestataire soit en mesure de s'en prévaloir pour les besoins des prestations.

Pour les besoins propres des prestations, le prestataire pourra utiliser ou développer des logiciels, y compris des feuilles de calculs, des documents, des bases de données et d'autres outils informatiques.

Dans certains cas, ces aides peuvent être mises à la disposition de l'élève et sur sa demande. Dans la mesure où ces outils ont été développés spécifiquement pour les besoins du prestataire et sans considération des besoins propres de l'élève ceux-ci sont mis à disposition

de l'élève pendant la durée du contrat en l'état et sans aucune garantie attachée, à simple destination d'usage ; ils ne devront être distribués, partagés ou communiqués à des tiers que ce soit en tout ou partie. Cette mise à disposition temporaire n'emportera aucune cession de droits ni garantie, quel qu'en soit le titre, au bénéfice de l'élève ou celui du tiers.

Le prestataire se réserve tout droit, titre et intérêt sur :

- les éléments originaux figurant dans les travaux, documents, mémos, consultations, avis, conclusions ou autres actes de procédure, etc. réalisés dans le cadre des prestations, y compris de façon non limitative, tout droit d'auteur, marque déposée et tout autre droit de propriété intellectuelle s'y rapportant ;
- toutes les méthodes, processus, techniques, développements, et savoir-faire incorporés ou non des prestations ou que le prestataire serait amené à développer ou à fournir dans le cadre des prestations.

L'élève pourra, sans limitation géographique, à titre gratuit et irrévocable, d'utiliser de manière interne et pour la durée de protection par le droit d'auteur, les éléments conçus par le prestataire et intégrés dans ses travaux. L'élève s'interdit de distribuer, commercialiser, et plus généralement de mettre à disposition ou de concéder l'utilisation de ces mêmes réalisations et plus généralement de concéder l'utilisation de ces mêmes éléments à des tiers sans l'accord du prestataire.

Aucune partie ne pourra faire mention ou usage du nom, de la dénomination, des marques et logos ou autres appellations, commerciales ou non, de l'autre partie sans accord préalable et écrit de cette dernière. Par dérogation à ce qui précède, le prestataire pourra faire usage du nom, de la dénomination, des marques et logos de l'élève en cours de contrat dans la mesure de ce qui est strictement nécessaire à l'exécution des prestations, y compris dans des propositions de prestations ultérieures. Par ailleurs, L'élève autorise le prestataire, à l'issue de la réalisation des prestations, à citer son nom/dénomination à titre de référence et accompagner cette citation, le cas échéant, d'une description générique des prestations effectuées.

L'élève s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de la YOGA SCHOOL BRETAGNE ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition.

Article 13 RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

N'étant pas en mesure d'évaluer les capacités physiques ou mentales de l'élève, ni de contrôler les informations transmises par celui-ci lors de son inscription aux stages, ateliers et formations, YOGA SCHOOL BRETAGNE recommande à l'élève de consulter son médecin en vue d'obtenir un certificat d'aptitude à la pratique du yoga. YOGA SCHOOL BRETAGNE ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un accident survenu à l'un des élèves durant l'un de ses stages, ateliers ni formations, sauf à ce que la preuve d'une faute commise par YOGA SCHOOL BRETAGNE ou par l'un de ses prestataires soit établie en justice. Les

Conditions générales de vente indiquent que YOGA SCHOOL BRETAGNE ne saurait être responsable des dommages directs ou indirects subis par l'élève lorsque le comportement de ce dernier en est à l'origine ou a concouru au dommage qu'il prétend subir.

Article 14 - LITIGES

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à leur différend, notamment par le recours à la médiation. En cas d'échec, tout différend au sujet de l'application des présentes conditions générales de vente et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente de formations, ou relatif au paiement du prix, sera porté devant la juridiction compétente, civile ou commerciale du lieu de dispensation de la formation ou du siège de la YOGA SCHOOL BRETAGNE en cas d'e-learning.

Article 15 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Données collectées

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur ce site sont les suivantes :

- ouverture de compte : lors de la création du compte de l'utilisateur, ses nom ; prénom ; adresse électronique ; n° de téléphone ; adresse postale ;
- connexion : lors de la connexion de l'utilisateur au site web, celui-ci enregistre, notamment, ses nom, prénom, données de connexion, d'utilisation, de localisation et ses données relatives au paiement ;
- profil : l'utilisation des prestations prévues sur le site web permet de renseigner un profil, pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone ;
- paiement : dans le cadre du paiement des produits et prestations proposés sur le site web, celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit de l'utilisateur ;
- communication : lorsque le site web est utilisé pour communiquer avec d'autres membres, les données concernant les communications de l'utilisateur font l'objet d'une conservation temporaire ;
- cookies : les cookies sont utilisés dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services du site web, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- Accès et utilisation du site web par l'utilisateur ;
- Gestion du fonctionnement et optimisation du site web ;
- Organisation des conditions d'utilisation des Services de paiement ;
- Vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur ;

- Proposition à l'utilisateur de la possibilité de communiquer avec d'autres utilisateurs du site web ;
- Mise en oeuvre d'une assistance utilisateurs ;
- Personnalisation des services en affichant des publicités en fonction de l'historique de navigation de l'utilisateur, selon ses préférences ;
- Prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- Gestion des éventuels litiges avec les utilisateurs ;
- Envoi d'informations commerciales et publicitaires, en fonction des préférences de l'utilisateur.

Partage des données personnelles avec des tiers

Les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces, dans les cas suivants :

- Quand l'utilisateur utilise les services de paiement, pour la mise en oeuvre de ces services, le site web est en relation avec des sociétés bancaires et financières tierces avec lesquelles elle a passé des contrats ;
- Lorsque l'utilisateur publie, dans les zones de commentaires libres du site web, des informations accessibles au public ;
- Quand l'utilisateur autorise le site web d'un tiers à accéder à ses données ;
- Quand le site web recourt aux services de prestataires pour fournir l'assistance utilisateurs, la publicité et les services de paiement. Ces prestataires disposent d'un accès limité aux données de l'utilisateur, dans le cadre de l'exécution de ces prestations, et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la réglementation applicable en matière protection des données à caractère personnel ;
- Si la loi l'exige, le site web peut effectuer la transmission de données pour donner suite aux réclamations présentées contre le site web et se conformer aux procédures administratives et judiciaires ;
- Si le site web est impliqué dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, elle pourra être amenée à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel. Dans ce cas, les utilisateurs seraient informés, avant que les données à caractère personnel ne soient transférées à une tierce partie.

Sécurité et confidentialité

Le site web met en oeuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le site web ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

Mise en oeuvre des droits des utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits ci-dessous mentionnés, qu'ils peuvent exercer en faisant leur demande à l'adresse suivante : yogaschoolbretagne@gmail.com

- Le droit d'accès : ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant. Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, le site web peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude.
- Le droit de rectification : si les données à caractère personnel détenues par le site web sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations.
- Le droit de suppression des données : les utilisateurs peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données.
- Le droit à la limitation du traitement : les utilisateurs peuvent de demander au site web de limiter le traitement des données personnelles conformément aux hypothèses prévues par le RGPD.
- Le droit de s'opposer au traitement des données : les utilisateurs peuvent s'opposer à ce que ses données soient traitées conformément aux hypothèses prévues par le RGPD.
- Le droit à la portabilité : ils peuvent réclamer que le site web leur remette les données personnelles qui lui sont fournies pour les transmettre à un nouveau site web.

Evolution de la présente clause

Le site web se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, le site web s'engage à publier la nouvelle version sur son site. Le site web informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte.

Article 16 – LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de la réalisation des prestations.

Si elles n'y parviennent pas, les parties soumettront le litige au tribunal de commerce compétent.

ARTICLE 17 – RÉCLAMATIONS – INFORMATIONS – NOTIFICATIONS

Toute réclamation, demande complémentaire d'information ou notification prévue aux présentes Conditions Générales de vente devra être adressée par email à l'adresse électronique suivante : yogaschoolbretagne@gmail.com